

N°2019-02/08B

Objet : PROJET DE REHABILITATION DES RESEAUX EAU POTABLE ET EAUX USEES DE LA RUE DES VIGNES A ALENYA : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2019.

L'an deux mille dix-neuf, le 20 février, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	12		Pour :	7
En exercice :	12	Vote :	Contre :	0
Présents :	7		Abstention :	0

Présents : Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Thierry DEL POSO, Adel M'ZOURI, Jean-André MAGDALOU, Pierre ROGE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés : Jeannine BLANC-MARY, Georges BRETONES, Jacques FIGUERAS, Jean ROMEO, Louis SALA.

Secrétaire de séance : Frédéric BERLIAT

Date de convocation : 13 février 2019

Le Président expose à l'assemblée,

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a pour objectif de financer la réalisation d'investissements structurants portés par les petites communes et leurs EPCI, dans les domaines économique, social, environnemental, touristique... La Commission d'élus chargée de fixer les catégories d'opérations prioritaires, a ainsi décidé d'accorder une priorité aux projets relevant notamment de l'eau et de l'assainissement.

Le taux de la subvention peut être compris entre 20 et 80 % du montant HT du projet (coût définitif).

Il est donc envisagé de déposer une demande de subvention au titre de la DETR pour le projet portant réhabilitation des réseaux eau potable et eaux usées de la rue des Vignes sur la commune d'Alénia.

En effet, la réhabilitation de ces réseaux est envisagée afin de solutionner divers problèmes liés à leur vétusté : canalisations en amiante, fuites, réseaux sous-dimensionnés...

Le montant estimatif de ces travaux est de 247 854.50 € HT.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES (en € HT)		RECETTES (en €)	
	247 854.50	<u>Financier sollicité :</u> Etat (DETR)	148 712.70 (60 %)
		<u>Autofinancement</u>	99 141.80 (40 %)
TOTAL	247 854.50		247 854.50

EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **ADOpte** le projet portant réhabilitation des réseaux Eau potable et Eaux usées de la rue des Vignes à Alénia ;

↳ **DECIDE** de déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2019, à hauteur de 60 % du montant total des travaux ;

↳ **APPROUVE** le plan de financement ci-présenté et dit que les crédits sont inscrits au budget ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile pour la bonne gestion de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

